

**La
Messagerie
d'Ézanville**

n° 33 / déc. 2023



Marché de Noël :
3 JOURS DE FÉERIE
AU CŒUR DE VILLE



Programme du marché de Noël | Les associations solidaires | Les séniors et l'hiver | Service des marchés publics | Boutique solidaire | Borne cartons



À l'occasion de la cérémonie du 11 novembre, c'est aux côtés des élèves de l'école des Bourguignons et de l'école Albert Camus, ainsi que des musiciens du Conservatoire de musique, que Monsieur le Maire et son équipe ont entonné la Marseillaise sur le perron de la mairie.

Chères Ézanvilloises, chers Ézanvillois,

Les fêtes de fin d'année approchent et nous allons pouvoir apprécier les différentes manifestations prévues à cette occasion.

Quand vous prendrez connaissance de cet édito, j'aurais déjà eu le plaisir de recevoir nos aînés pour le banquet annuel. Pour un maire, cela est toujours un véritable plaisir de pouvoir, à travers un discours, annoncer de vive voix l'avancement des projets et le démarrage des suivants. C'est également très agréable d'échanger avec les Ézanvilloises et Ézanvillois présents, pendant et après le repas-spectacle.

Pour les aînés qui ne peuvent se déplacer, une distribution des colis et un portage sont également organisés. Et là encore, l'accueil est fort sympathique.

Un sujet où je suis très sensible est le problème récurrent des abattoirs. Après différents courriers adressés au Préfet et devant mon insistance, je vais être reçu accompagné de représentants du collectif qui s'est créé mi-décembre, et nous serons en mesure de vous faire un retour sur le sujet.

Pour celles et ceux qui me suivent sur Facebook, vous avez pu lire que plusieurs réunions de quartiers se sont tenues : rue de la Fraternité, rue Colbert, rue de l'Ourcq, rue du chemin vert et rue de la gare. Les sujets sont toujours les mêmes : les problèmes de stationnement et de vitesse. Lors de ces rencontres, il est fort intéressant d'écouter les divers avis, et nous essayons toujours

de trouver un compromis. Des solutions existent, et avec ou sans période de test mise en place, il est parfois difficile d'obtenir l'unanimité. Au sujet de la rue de la gare (rue commune entre Ézanville et Écouen), concernée par les problèmes de vitesse et dont les riverains s'inquiètent des projets de futures constructions côté Écouen, j'ai organisé une réunion sur place en présence d'élus de la Ville d'Écouen. Nous n'en savons pas plus à ce jour.

Tous nos projets avancent et en tout début d'année, je serai en mesure d'organiser des réunions publiques sur le réaménagement du pôle gare. L'une se tiendra à Écouen et la seconde à Ézanville. Vous pourrez découvrir ce projet, poser vos questions et apporter vos suggestions.

Depuis plusieurs mois, j'évoquais mes démarches auprès de la préfecture afin de récupérer la possibilité de créer à nouveau des cartes d'identité et des passeports au sein de notre mairie. Elles ont porté leurs fruits, non sans mal. L'obtention d'une carte d'identité ou d'un passeport est maintenant possible grâce à l'installation d'une station biométrique au sein de notre hôtel de ville. Il conviendra de remplir une pré-demande en ligne et de prendre rendez-vous auprès de l'accueil à partir du 7 décembre. De plus amples renseignements vous seront communiqués dans le prochain bulletin municipal.

Vous avez tous lu ou entendu la nouvelle obligation à compter du 1^{er} janvier 2024 sur le tri des biodéchets. Conformément au

droit européen et à la loi anti gaspillage de 2020, le tri des biodéchets sera généralisé en France. Nous avons déjà, mi 2023, proposé au SIGIDURS d'être commune pilote afin d'obtenir l'installation de containers collectifs sur notre territoire. Ces derniers ne seront installés qu'en 2025. Aujourd'hui, pour les particuliers, il est possible de demander la fourniture d'un composteur en bois ou plastique et de bio seau de 10 litres fournis avec un aérateur, tige qui permet de remuer le compost. La mise en place de cette nouvelle pratique va prendre un peu de temps et une communication plus précise va être faite par le SIGIDURS en tout début d'année. Des containers TLC (textile, linge, chaussures) vont être prochainement implantés sur Ézanville. Un plan d'implantation sera communiqué.

Nous aurons le plaisir de vous accueillir pour le marché de Noël du 8 au 10 décembre, et ne manquez pas l'inauguration le vendredi 8 décembre à 17h30 avec la mise en route des illuminations de la ville.

Toute l'équipe de la majorité municipale se joint à moi pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année. Prenez soin de vous ainsi que de tous vos proches.

Avec tout mon dévouement,



Éric BATTAGLIA

ÉVÉNEMENT



Marché de Noël : 3 jours de féerie au cœur de ville

Le traditionnel marché de Noël ouvrira ses portes dès le vendredi 8 décembre à 17h30, place de la mairie. Découvrez le programme de ces 3 jours de festivités.

C'est un moment magique que petits et grands attendent avec impatience ! Du 8 au 10 décembre, la place de la Marie se transforme en véritable marché de Noël avec ses 10 chalets en bois où des commerçants vous proposeront de quoi vous régaler (tartiflette, spécialités orientales et antillaises, bière de Noël, huîtres, miel, chocolat et boissons chaudes/froides) mais également de quoi gâter vos proches (décorations, bijoux, tricots...). Le service Jeunesse et Familles investira un des chalets afin de vous délecter de crêpes, pâtisseries orientales et boissons. Un autre chalet a été réservé à l'USEE gymnastique afin de vendre des peluches et des porte-clefs dans le cadre du Téléthon.

Plusieurs attractions gratuites sont prévues lors de ce week-end festif, avec un manège accessible jusqu'à 12 ans, une patinoire ainsi que des tours de la ville en calèche.

À noter que l'accès à la patinoire requiert obligatoirement de porter des gants et le port du casque est conseillé.

Côté animations, des chants de Noël seront repris par l'association de l'Union familiale et du piano sera joué par l'association Boa Estrela le samedi, tandis que le Conservatoire de Musique d'Ézanville vous produira de la musique et des chants le dimanche.



VENREDI 8/12 - 17H30/20 H

17h30: Inauguration du marché de Noël avec l'illumination de la place et le spectacle d'ouverture « Tonnerre de lumière » par la troupe Tewhoola, qui se produira également de 18h30 à 19 h et de 19h30 à 20 h.
Ouverture des chalets, de la patinoire et du manège.

SAMEDI 9/12 - 10 H/20 H

Chalets, patinoire, manège toute la journée.
10h30-12h30/ 14h30-17h30 : tours en calèche

11 h : Chants de Noël par l'association de l'Union Familiale

16 h : Piano par l'association Boa Estrela

DIMANCHE 10/12 - 10 H/20 H

Chalets, patinoire, manège toute la journée.
10h30-12h30/ 14h30-17h30 : tours en calèche

11 h : Chants de Noël par l'association de l'Union Familiale

14h30 : Musique et chants par le Conservatoire de Musique d'Ézanville



SOLIDARITÉ

Les associations solidaires

En cette fin d'année, plusieurs associations font preuve de solidarité à travers diverses actions.



TÉLÉTHON : L'USEE S'ACTIVE POUR LA COLLECTE DE FONDS

L'USEE gymnastique collecte vos piles, cartouches et portables usagés !

Du 1^{er} novembre au 31 janvier, l'USEE gymnastique met à votre disposition des points de collecte de piles, cartouches et portables usagés au complexe de la Prairie, à la Maison de l'Enfance et en mairie.

L'idée est de proposer non seulement un geste écologique, mais également caritatif, car la valorisation des cartouches est faite au profit de l'AFM-TELETHON pour la lutte contre les maladies génétiques rares.

Venez courir à la lampe frontale avec l'USEE athlétisme !

L'USEE athlétisme vous donne rendez-vous **le vendredi 8 décembre** à 19h30 sur la piste du gymnase J. Bullant (18 avenue du Maréchal Foch à Écouen) pour un parcours de 6 km dans le bois d'Écouen. Cette course est accessible à tous, et les frais de participation, qui sont libres, seront intégralement reversés au Téléthon.



L'USEE Ezanville Foot s'engage aux côtés du Téléthon

Le samedi 16 décembre, en plus des rencontres prévues au calendrier, un match des mamans novices sera joué, et des tickets de tombola ainsi que diverses animations seront également proposés. Une urne sera à disposition au Club House afin de déposer vos dons. La totalité de la recette de la journée (buvette + tombola) sera reversée à l'AFM TÉLÉTHON.

SALON DU TERROIR : LE LIONS CLUB REVERSE TOUS LES BÉNÉFICES À SES ŒUVRES SOCIALES

Le Lions Club d'Ezanville-Ecouen organise son 19^e salon des vins et produits du terroir au complexe de la Prairie le **samedi 2/12 de 10 h à 19 h** et le **dimanche 3/12** de 10 h à 18 h.

La **vente en direct par des producteurs, qui vous offriront des conseils avisés, vous permettra de découvrir de nouveaux produits.** Le principe, c'est de faire plaisir aux papilles tout en apportant une aide financière directe à des œuvres de bienfaisance. En effet, **tous les bénéfices de ce salon seront reversés au profit des œuvres du Lions.**

Le Lions Club regroupe des hommes et des femmes qui donnent leur temps pour répondre aux problèmes localement et dans

le monde. Le Lions Club d'Ézanville Écouen, anciennement Maffliers Plaine de France, a été fondé en 1990 par Yves GRIMBER (président fondateur). Le Club se réunit tous les 2^e et 4^e lundi de chaque mois au Novotel Château de Maffliers.



PLAINE DE VIE : UN MARCHÉ DE NOËL SOLIDAIRE, BIO ET LOCAL



Comme chaque année, l'association Plaine de vie organise un marché de Noël pour ses adhérents mais également pour tout visiteur qui souhaiterait profiter de l'évènement et découvrir leur activité. Plaine de Vie est une association d'insertion professionnelle qui propose à des personnes éloignées de l'emploi de pratiquer une activité de maraîchage biologique et d'entretien d'espaces verts. À l'occasion du travail

de maraîchage, les légumes produits sont distribués sous la forme de paniers hebdomadaires à un réseau de plus de 230 adhérents aux environs d'Ézanville.

Ce marché de Noël est une bonne occasion de découvrir l'association, les bénévoles qui la font fonctionner et les personnes en insertion qui, plus que tout, ont besoin de

créer des liens. C'est un moment de grande convivialité où des artisans locaux proposent leurs créations au sein d'un évènement chaleureux et humain. Soyez les bienvenus!

Le 7 décembre - de 16 h à 19 h
42 rue du chemin Vert, Ézanville
adherents@plainedevie.org
0139352736

MARCHÉ DE NOËL DU SECOURS CATHOLIQUE : AIDER LES FAMILLES TOUTE L'ANNÉE

Le Secours Catholique d'Ézanville organisait son marché de Noël le 25 novembre dernier. Les tricots, broderies, pochettes et nappes vendus ont été réalisés par des bénévoles à l'occasion de l'atelier « Rencontres de femmes » qui se déroule chaque mardi après-midi dans la bonne humeur et la convivialité. En plus de créer du lien social, les ventes de leurs créations permettent d'aider les familles les plus démunies puisqu'elles sont exclusivement reversées au profit du Secours Catholique et de ses œuvres sociales.

Le Secours Catholique d'Ézanville c'est aussi une vingtaine de bénévoles et deux responsables, Catherine et Dominique qui donnent de leur temps pour aider les personnes en difficulté. Plusieurs ateliers sont proposés aux familles dans le besoin, souvent identifiées par le biais du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Ainsi, les enfants issus de ces familles bénéficient d'un accompagnement scolaire à raison de deux fois par semaine, dispensé par 7 bénévoles. Ils se retrouvent également une fois par mois pour un atelier créatif et des jeux de société.

À destination des adultes, le Secours Catholique d'Ézanville offre des cours individuels d'alphabétisation afin d'apprendre le français pour une meilleure insertion sociale. Plusieurs salariés de l'association locale Plaine de vie bénéficient de ces cours. Une permanence d'écrivain public est également tenue par des bénévoles au CCAS dans le but d'aider les personnes à effectuer des démarches administratives.

Enfin, tous les samedis matins, les bénévoles tiennent une permanence au Centre Municipal d'Activités Culturelles et de Loisirs (CMACL). Grâce à des partenariats locaux avec l'Union Familiale ou les Restos du cœur, ainsi que le soutien de la délégation départementale du Secours Catholique, la section locale est en mesure d'aider concrètement les personnes les plus démunies.

Pour rappel, la générosité des donateurs est essentielle pour que le Secours Catholique poursuive ses actions de lutte contre la précarité en France, près de chez vous, et dans le monde. Les dons peuvent s'effectuer en ligne sur www.secours-catholique.org



Seniors : 10 conseils à respecter pour passer un hiver tranquille

Les personnes âgées sont plus vulnérables aux vagues de froid car leur perception du froid n'est plus évidente. De plus certains médicaments couramment pris par les personnes âgées comme les vasodilatateurs, les anti-hypertenseurs, les traitements contre la thyroïde, ou les neuroleptiques empêchent les vaisseaux de se contracter pour lutter contre le froid.

1 Bien se couvrir

Bien se couvrir et en priorité la tête qui est la partie du corps qui perd sa chaleur en premier. Chapeau, manteau, pull... plus il y a d'épaisseurs, plus votre corps sera protégé du froid. Pensez cependant à les prendre amples pour ne pas qu'ils gênent la circulation.

Important: n'oubliez pas de mettre des gants pour éviter les onglées et les engelures et pensez à bouger et masser vos doigts.

2 Se protéger de la grippe

Lors d'une sortie à l'extérieur, porter une écharpe devant la bouche pour ne pas aspirer l'air froid de l'extérieur. Vous pouvez également vous faire vacciner contre la grippe.

Important: le vaccin contre la grippe est gratuit pour les plus de 65 ans.

3 Aérer son habitation

Aérer son habitation pendant les heures « chaudes », même par période de froid. Cela permettra de renouveler l'air ambiant, évitera les intoxications et jouera sur l'humeur.

4 Ajuster le chauffage de son habitation

Si vous êtes sédentaire (vous ne

sortez pas ou très peu), chauffez votre domicile à 20°, si vous êtes actif (vous sortez régulièrement de votre domicile) chauffez-le à 19°. Attention à ne pas chauffer les pièces à plus de 22°.

Important: les personnes âgées ne ressentent pas le froid. Si votre proche se sent engourdi ou fatigué, emmenez-le voir un médecin rapidement: il est possible qu'il soit en hypothermie.

5 Éviter de sortir si le temps est mauvais

Évitez de sortir pendant les moments de grand froid (le soir et le matin notamment) et de grisaille, où la lumière est de faible intensité. S'il neige ou gèle, évitez également de sortir pour ne pas risquer de tomber.

6 Ne pas rester enfermé

Dès que le soleil apparaît et s'il ne fait pas trop froid, n'hésitez pas à sortir, bouger, marcher. S'enfermer n'est pas une bonne solution et sortir vous évitera de vous ankyloser. Évitez de vivre dans le noir.

Important: il existe des centres d'hébergement temporaire pour personnes âgées en hiver.

7 Ne pas rester seul

Pour ne pas tomber dans la dépression, il est impératif de s'organiser

des sorties et de voir des ami(e)s et sa famille. Il est par exemple possible de s'inscrire pour des activités proposées par le CCAS.

Important: si une personne âgée vit seule, c'est à la famille de s'assurer de sa bonne santé et de lui apporter l'aide nécessaire.

8 Choisir les bons aliments

Bien manger: privilégiez les vitamines en mangeant de la soupe par exemple. Mangez en plus grande quantité et ayez une alimentation plus riche en sucre lent (pâtes, riz...) pour remédier à la déperdition des calories dues au froid.

9 Bien dormir

Il est également important de bien dormir pour faire face aux températures froides. Le mieux est d'avoir un bon rythme de sommeil, de se coucher entre 21 et 22 h et de ne pas dormir dans la journée.

10 Boire beaucoup

Le chauffage ayant tendance à assécher l'air, il est impératif de boire beaucoup.

Important: l'alcool accentue la non-perception du sentiment de froid. Il faut donc encore plus éviter sa consommation pendant ces périodes de froid.

Retour sur les dernières animations proposées par le CCAS

• 12/10 : atelier de socio-esthétique



• 26/10 : atelier origami et café des séniors



• 15/11 : sortie au spectacle Starmania



Les biodéchets ou déchets alimentaires, mode d'emploi

Le 1^{er} janvier 2024 sera le point de départ du tri à la source des déchets alimentaires par les habitants et d'un nouveau flux à collecter pour les collectivités, mais pas de panique tout se fera progressivement.

QUE DIT LA RÉGLEMENTATION ?

La loi Anti-gaspillage pour une économie circulaire de février 2020 impose aux collectivités territoriales la généralisation du tri des déchets alimentaires à compter du 1er janvier 2024. Cette mesure doit permettre de sortir de l'incinération les 77 kg de déchets putrescibles produits par habitant et par an que l'on retrouve encore dans les ordures ménagères résiduelles (bac gris). Ce gisement valorisable, devra donc bientôt être trié de manière séparée par les habitants.

COMMENT CELA SERA MIS EN PLACE ?

La solution choisie sera adaptée en fonction du type d'habitat :

- **Les habitants en pavillon** feront du compostage individuel. Le Sigidurs continuera de fournir un composteur, à ceux qui n'en ont pas encore. À ce titre, des campagnes de distribution seront organisées progressivement ;
- **Les habitants en petit collectif** feront du compostage partagé. Les composteurs collectifs continueront d'être installés dans les petites résidences, là encore de manière progressive ;
- **Enfin, les habitants des grands collectifs**, dans les zones plus denses,

verront leurs déchets alimentaires collectés en point d'apport volontaires. Des bornes seront installées sur le territoire au fur et à mesure.

Dès 2024, les communes d'Ézanville Sarcelles, Écouen, Villeparisis, Claye-Souilly et Chaumontel seront concernées.

En 2025, le dispositif s'étendra aux communes de Marly-la-Ville, Bouffémont et Domont.

D'ici à 2028, ce sont 450 points d'apport volontaires qui seront implantés sur l'ensemble des communes denses du territoire.

Au final, une grande gagnante : la poubelle grise. Son poids sera considérablement réduit, en réorientant les déchets alimentaires vers le compostage ou la méthanisation. Plus la poubelle grise sera légère et mieux la planète s'en portera.

QUE DEVIENNENT LES DÉCHETS ALIMENTAIRES UNE FOIS TRIÉS ?

Il existe deux types de traitement pour les déchets alimentaires : le compostage et la méthanisation.

Le compostage est basé sur le processus naturel de dégradation des déchets organiques. Il participe à l'enrichissement du sol via la production de compost. Il a l'avantage de pouvoir être réalisé chez soi,



et ainsi éviter le transport de déchets. C'est le mode de traitement le plus vertueux pour les déchets alimentaires et donc celui qui est à prioriser.

La méthanisation consiste à dégrader les déchets organiques dans un univers privé d'oxygène. C'est un processus industriel réalisé dans un méthaniseur. Tout comme le compostage, il participe à l'enrichissement des sols, et a l'avantage de produire du biogaz.

Ces deux méthodes permettent ainsi d'exploiter pleinement le potentiel des déchets alimentaires, par rapport à l'incinération. Nous conviendrons aisément qu'incinérer des déchets principalement composés d'eau est une hérésie. De plus, cela coûte cher en énergie.

MARCHÉS PUBLICS

APPELS D'OFFRES

Le service des marchés publics,
l'art de bien dépenser les deniers publics

Ce mois-ci nous vous présentons un service souvent méconnu
mais qui est primordial, le service des marchés publics.

Qu'est-ce qu'un marché public ?

Un marché public est un contrat conclu à titre onéreux entre un acheteur public ou privé et un opérateur économique public ou privé. Ce marché doit répondre aux besoins de l'acheteur en matière de travaux, de fournitures ou de services.

Le service des marchés publics, pour quoi faire ?

C'est un service transversal. Il doit être garant de la bonne utilisation des deniers publics de la Commune. L'argent public, c'est l'argent du contribuable, il doit donc être correctement dépensé. Chaque achat effectué par la commune est normé ce qui se soit en matière de travaux, de fournitures ou de services. Pour chaque achat, quel que soit le montant, nous appliquons les règles et les procédures définies par le Code de la Commande Publique. Le CCP, c'est notre bible.

Quelles sont les missions du service des marchés publics ?

- S'assurer que les sociétés qui souhaitent travailler avec la Commune puissent candidater. Elles sont souvent nombreuses et notre travail consiste à attribuer le contrat à celle qui a fait le plus gros effort sur ses tarifs, sur les délais de livraison etc...

- Passer les marchés publics en respectant le principe d'égalité de traitement des candidats, le principe de liberté d'accès à la commande publique et le principe de transparence des procédures.

Les gros marchés sont tous contrôlés par les services de la préfecture, et la Trésorerie Publique vérifie également les montants durant l'exécution du marché.

Combien de marchés sont élaborés par le service au cours d'une année ?

Une dizaine de marchés sont élaborés annuellement mais cela dépend des années. L'année dernière nous avons passé 18 marchés mais nous avons plusieurs retards accumulés. Cette année ça va beaucoup mieux et en 2024, nous pensons en passer une dizaine.

Pouvez-vous nous détailler les étapes de l'élaboration d'un marché ?

Passer un marché public demande beaucoup de temps, de 3 à 5 mois, et plusieurs étapes indispensables varient selon la procédure engagée. Ces étapes sont les suivantes :

- Le Sourcing et la définition des besoins,
- Les documents constituant le Dossier de Consultation que les entreprises candidates devront compléter,
- La publicité,



L'argent public, c'est l'argent du contribuable, il doit donc être correctement dépensé.

- La remise des candidatures et des offres, via notre profil d'acheteur,
 - L'analyse des offres des sociétés,
 - La Commission d'Appel d'Offres ou la Commission Consultative des Marchés Publics,
 - La notification du marché.
- Le service intervient également pendant l'exécution du marché s'agissant des avenants, de la sous-traitance etc...)

Votre service vient d'élaborer et de diffuser en interne un guide de la commande publique. Pouvez-vous nous dire ce que contient ce guide et pourquoi l'avez-vous créé ?

Le Code de la commande publique nous impose différentes procédures. Ces procédures dépendent du montant et de l'objet de notre achat. Un rappel des procédures et des seuils de publicité est important pour les agents de la Ville. Chaque service acheteur doit savoir dans quelle procédure il se situe, afin d'effectuer les meilleurs achats.



A photograph of two people, a man and a woman, standing in what appears to be a clothing store. The man on the left has short grey hair and a beard, wearing a grey zip-up jacket over a red t-shirt. The woman on the right has dark hair, wears glasses, and a black hoodie. They are both smiling at the camera. In the background, there are clothing racks and store displays.

PORTRAIT

**Boutique solidaire : Samira
et Jérémie sont à votre service !**

Inaugurée le mois dernier, la Boutique solidaire située en centre-ville vient de souffler sa 1^{ère} bougie. L'occasion de vous rappeler les prestations que propose ce commerce solidaire au service de l'inclusion des personnes en situation de handicap, et de vous présenter les deux travailleurs de l'ESAT d'Ézanville qui vous y accueillent au quotidien, Samira et Jérémy.

Depuis quand travaillez-vous à la boutique solidaire ?

S/J : Nous travaillons à la boutique depuis son ouverture, soit le 25 octobre 2022.

Quelles sont vos missions ?

Samira : Je suis à l'entrée de la boutique derrière le comptoir. J'accueille les clients, je les renseigne, prends les commandes et je m'occupe du règlement des prestations.

Jérémy : Je m'occupe du pressing et de la comptabilité. J'aide également Samira.

S/J : Nous travaillons tous les jours de 10 h à 18 h sauf le mercredi et un samedi sur 3.

Quelles étaient vos fonctions avant l'ouverture de la boutique ?

S : J'étais à l'accueil de l'ESAT (Établissement et service d'aide par le travail) d'Ézanville.

J : Je travaillais au pressing de l'ESAT d'Ézanville.

Pourquoi avoir choisi de travailler au sein de la boutique ?

S : J'avais envie de nouveau.

S/J : Nous souhaitions être au contact de

la population, de pouvoir échanger avec les gens. Il y a beaucoup de vie en centre-ville.

Comment sont vos rapports avec les clients ?

S/J : Ils sont très courtois avec nous, très gentils, ça nous fait plaisir.

Que propose la boutique ?

Nous proposons des services et des objets à vendre.

En ce qui concerne les services, nous offrons des prestations de pressing : nous lavons et séchons votre linge et repassons vos vêtements. Nous pouvons effectuer l'enlèvement et la livraison à domicile avec notre voiturette électrique. Ce service de livraison peut être offert (voir nos conditions générales en boutique ou sur notre site internet www.esat-ezanville.fr).

Nous proposons également des services à domicile tels que du ménage ponctuel ou régulier, le nettoyage des vitres, canapés, moquettes ou tapis, le décapage et lustrage des sols, la rénovation de terrasses, le lavage intérieur et extérieur des véhicules, le

repassage ou encore l'entretien d'espaces verts. Tous ces services sont déductibles à 50 % des impôts (uniquement sur la main-d'œuvre).

Enfin, nous vendons sur place des objets confectionnés par les travailleurs de l'ESAT d'Ézanville mais aussi de Palaiseau et de Cormeilles en Paris. En plus des objets élaborés à base de produits naturels, porte-clefs, bijoux fantaisie et confitures proposés tout au long de l'année, nous avons installé les décorations de Noël à vendre. N'hésitez pas à venir découvrir entre autres les centres de tables en bois de récupération avec bougie parfumée. Vous pouvez même passer commande afin de personnaliser votre décoration !

Comment se porte la boutique 1 an après son ouverture ?

J : Très bien. En ce qui concerne le pressing, le fait d'être au centre-ville au milieu des autres commerces et d'élargir nos horaires a permis d'agrandir significativement notre clientèle.



NOS DÉCHETS

ÇA VA FAIRE UN CARTON !



DÉPOSEZ ICI LES CARTONS APLATIS

Installation d'une borne de dépôt de cartons grande taille au Rû de Vaux

Le Sigidurs a installé une borne de dépôt de cartons grande taille dans le quartier du Rû de Vaux afin de trouver des solutions à l'encombrement récurrent devant la résidence des 3F. Voici un petit rappel de l'utilisation de cette borne et de l'utilité de recycler les cartons.

Les gros et grands cartons peuvent être déchirés pour être insérés aplatis dans la borne. Une fois dans la benne à cartons, ils seront acheminés vers une usine de recyclage pour être transformés en nouveaux cartons ondulés.

POURQUOI LES CARTONS MIS À CÔTÉ DU BAC NE SONT PAS TOUJOURS RAMASSÉS ?

De préférence, **les grands cartons bruns doivent être pliés ou découpés pour être mis dans la poubelle des emballages et papiers**. Toutefois, le Sigidurs collecte tout de même quand ils sont déposés et pliés, à côté du bac jaune.



Néanmoins, **ils ne seront pas collectés en cas de pluie, car le carton ondulé du fait de son humidité, pose un problème de manipulation aux ripeurs et dans la benne**. Il se colle en effet aux autres emballages et, arrivé sur la chaîne de tri, le carton désagrégé ne pourra être récupéré. Il sera donc au final, incinéré avec les ordures ménagères.

COMBIEN DE FOIS PEUT-ON LE RECYCLER ?

Un carton peut être recyclé une dizaine de fois. Au-delà, les fibres sont fragilisées ce qui entraîne un carton de mauvaise qualité.

QUELLE SECONDE VIE POUR LES CARTONS ?

Une fois transformés, les rouleaux sont utilisés comme matière première dans la fabrication d'essuie-tout, de différents papiers d'emballage de papeterie, d'enveloppes, **ou tout simplement de cartons ondulés**.

UN GESTE POUR L'ENVIRONNEMENT !

Grâce au tri et au recyclage de nos cartons, nous faisons chaque jour un geste pour la préservation des ressources

naturelles. Sachez par exemple qu'une tonne d'emballages cartonnés recyclés permet d'économiser 2,6 tonnes de bois et la consommation d'eau d'une personne pendant deux mois.

ATTENTION AUX FAUX ÉBOUEURS

La fin et début d'année sont souvent synonymes de ventes de calendriers et de demandes d'étrennes à domicile. Le Sigidurs rappelle que les ripeurs ne peuvent faire ces quêtes.

Ni étrennes ni calendrier.

Des étrennes, des ventes de calendriers... Ces rituels de fin ou début d'année sont nombreux. Or, afin de prévenir toutes situations abusives et conflictuelles, le Sigidurs l'interdit par contrat aux agents de ses prestataires de collecte, VEOLIA et SEPUR.

Nous vous invitons donc à éconduire les agents, ou personnes usurpant ce titre, qui se présenteraient à votre domicile pour demander des étrennes ou vous vendre un calendrier.

Par ailleurs nous vous rappelons que votre calendrier de collecte au nom de votre commune sera distribué GRATUITEMENT courant décembre.

Si vous avez un moindre doute ou si vous êtes démarchés à votre domicile en ce sens, soyez prudents, n'ouvrez pas la porte et appelez le numéro vert du Sigidurs afin de nous le signaler.

0800 735 736 > services et appels gratuits

L'ESSENTIEL

Inscriptions scolaires 2024/2025

La prochaine rentrée scolaire s'organise et les inscriptions sont ouvertes à partir du 15 janvier 2024.

- Inscriptions maternelles:
du 15 janvier au 23 février 2024
- Inscriptions élémentaires:
du 18 mars au 26 avril 2024

Où?

À la Maison de l'Enfance
6 bis Grande Rue
Service Éducation
8h45 à 11h45 et de 13h30 à 17 h
013935 4410
scolaire@ezanville.fr

Démarches

1. Prendre rendez-vous auprès du service Éducation
2. Se munir du dossier famille complété (à retirer à la Maison de l'Enfance ou à télécharger sur le site de la ville et sur l'Espace Famille)
3. À l'issue du rendez-vous une fiche d'inscription scolaire vous sera remise, celle-ci est à présenter à la direction de l'école pour l'admission définitive

Nouveau service : la mairie se dote d'une station biométrique

L'obtention d'une carte d'identité ou d'un passeport est maintenant possible grâce à l'installation d'une station biométrique au sein de l'hôtel de ville. Il conviendra de remplir une pré-demande en ligne et de prendre rendez-vous auprès de l'accueil. De plus amples renseignements vous seront communiqués dans le prochain bulletin municipal..

Violences faites aux femmes: une pièce de théâtre et un débat pour mieux comprendre

La Communauté d'Agglomération Plaine Vallée (CAPV) propose une pièce de théâtre sur les violences faites aux femmes intitulée « Je me porte bien » le jeudi 14 décembre à 14h30 à la salle des fêtes de Soisy-sous-Montmorency (16, avenue du Général de Gaulle). Cette pièce sera suivie d'un débat.

Entrée libre

Informations : www.agglo-plainevallee.fr

Distribution de la revue municipale: un numéro vert en cas de problème

La société en charge de la distribution de la revue municipale a mis en place un numéro vert afin de signaler tout problème de réception et de demander une redistribution rapide.

**N'hésitez pas à contacter
le 0800 07 12 50.**



LE CHIFFRE DU MOIS

150

décors ont été installés dans le cadre de l'illumination de la Ville pour les fêtes de fin d'année. Pour rappel, toutes ces décorations fonctionnent exclusivement avec des LED (ampoules à basse consommation), et seront éteintes la nuit.

LE CARNET

OCTOBRE 2023

Naissances

Yamine BOUSSALHAM, Iris BAUER.

NOVEMBRE 2023

Naissances

Emi NARAYANEN.

Mariages

Rudy BÉGUIN et Zarin Jan KHAN.

La messagerie d'Ézanville

Mensuel d'informations municipales

Hôtel de Ville // 01 39 35 44 80

Directeur de la publication // **Éric Battaglia**

Rédaction // **Ève Pavesi**

Conception-réalisation // **RDVA // 01 39 90 10 00**

Impression // **STIP // 01 39 91 91 73**

Dépôt légal // **à parution**

ISSN : 1292-3729



Tribunes d'expression des groupes politiques

Jeunesse:

Où en est Ézanville sur le projet du conseil des jeunes? Environ 5000 communes ont mis en place des conseils de jeunes, d'ailleurs promesse de campagne de notre maire. Nos élus Ézanville Ensemble sont prêts à prendre toute leur place dans ce projet. Un certain nombre d'orientations nous semble indispensable. Offrir un espace démocratique aux enfants est possible s'ils sont pris au sérieux, accompagnés et écoutés, ce qui nécessite un encadrement, un budget et le respect de leur autonomie. La question de la représentativité se pose ainsi que celle de la diversité des apports potentiels, sans cumuler par exemple des expériences de délégué scolaire et communal. Éviter le risque de voir se constituer alors une élite locale plutôt qu'une ouverture au plus grand nombre. Les enfants doivent aussi pouvoir constater sur le terrain la mise en œuvre de leurs décisions en autonomie. C'est à ces conditions qu'on en verra la réussite et la possibilité de donner une chance à chacun.

Sécurité:

Nous prenons bonne note de la volonté du maire de prendre en compte les problèmes de stationnement et de déposer d'enfants au futur centre culturel jumelé au complexe de la Prairie. Nous ignorons à ce jour quel sera le futur emplacement de ce parking, sans doute le terrain Vasset, servant à la fois au nouveau centre et au complexe pour lequel des problèmes importants de sécurité, de stationnement et de circulation existent déjà. Nous insistons sur la sécurisation indispensable sur le trajet très fréquenté aussi par les collégiens, les enfants et leurs familles à chaque intercoups des activités du complexe et du futur centre culturel.

Espace culturel:

Nous attendons avec impatience les premières esquisses et informations sur la construction et le fonctionnement de ce centre culturel. Y aura-t-il une consultation des Ezanvillois sur leurs attentes et la définition du projet avant qu'il ne soit complètement ficelé par les seuls choix du maire comme cela s'est passé pour la ZAC et avec la CAPV?

Pierre Leduc, Paule Schaaff et Alain Lambret
Ézanville ensemble

Éviter à tout prix que l'Histoire ne se répète

Nous venons de commémorer l'Armistice de la Seconde guerre mondiale du 11 novembre 1918. Ce conflit planétaire entraîna des millions de morts.

Comment ne pas craindre que l'Histoire se reproduise, aux portes de l'Europe pour l'Ukraine ou à quelques heures de la France, au Proche-Orient. Ces conflits armés ont nécessairement un impact sur la politique intérieure de notre pays. Si cela est moins flagrant pour l'Ukraine, bien que l'impact économique se soit fait sentir l'an passé, notamment sur les coûts de l'énergie, le second, opposant l'Etat Israélien au Hamas, prend corps plus concrètement dans notre société.

Notre groupe, qui défend des valeurs humanistes, rejette toute volonté de récupération politique de ce conflit au Proche-Orient. Dès le début, nous avons lu tout et son contraire. La priorité demeure la préservation des vies humaines civiles, de part et d'autre. Toute organisation qui tentera d'opposer, ici en France, les tenants d'un camp ou d'un autre se rendrait coupable d'une faute politique majeure dans un climat social déjà extrêmement tendu. Quand certains se refusent à prendre clairement position sur le statut terroriste du Hamas comme l'ont fait les députés de La France Insoumise, c'est inacceptable. Quand d'autres défendent un dirigeant autoritaire et radical, ça l'est tout autant.

Pour le conflit au Proche-Orient, la tentation de l'extrême-droite française de jouer sur les peurs et la division est grande et de faire de ce nouveau conflit un enjeu électoral de petits calculs partisans. N'oublions pas que le fondateur du Rassemblement National (ex-FN) a été condamné à plusieurs reprises pour antisémitisme et que ses partenaires à l'époque étaient d'anciens nazis de la Waffen-SS lors de la Seconde guerre mondiale. Guerre dont nous commémorons l'Armistice le 11 novembre dernier... il ne tient qu'à nous d'empêcher que l'Histoire ne se répète.

Prenez soin de vous et passez de bonnes fêtes de fin d'année,

Ézanville c'est vous !
Sébastien Zriem, Nadia Gosmant, Sylviane Sinay,
Émilie Gimeno

Motion Municipale contre les nuisances aériennes

Lors de notre précédente tribune nous avons salué la décision de Mr le maire et de son équipe de prendre en compte la demande unanime de l'opposition en vue de modifier la motion contre les nuisances aériennes, avec des propositions chiffrées de limitation du trafic aérien.

En ce qui concerne notre groupe, notre demande est d'obtenir la communication, dans les meilleurs délais, de la motion officielle rédigée par la ville d'Ezanville et l'identification de son destinataire.

L'activité aérienne est extrêmement réglementée, c'est un cadre contraignant, mais si nous acceptons des définitions floues du nombre de mouvements, nous ouvrons toute grande la possibilité aux acteurs de l'aérien, que ce soit Aéroport de Paris, les compagnies aériennes, Fedex, d'organiser les actions qui leur permettront de faire encore bouger les curseurs à la hausse par l'Etat et ce, au nom du sacro-saint développement économique.

Rappelons-nous que la capacité potentielle d'accueil de Roissy pourrait atteindre 900 000 vols annuels.

Ne fermons pas les yeux ! Soyons vigilants, des actions sont toujours possibles...

Nous proposons à Mr le Maire l'organisation d'une réunion publique sur cette thématique avec les diverses associations de défense contre les nuisances Aériennes telles que l'ADVOCNAR et l'AREC.

Nous vous souhaitons à toutes et tous de Joyeuses Fêtes de fin d'année.

Yves Kerscaven et Christine Leroux
Un avenir pour Ézanville

L'AGENDA

3 décembre

Braderie de Noël de l'Union Familiale

L'Union Familiale organise une braderie de Noël le dimanche 3 décembre de 10 h à 17h30 au 7 rue des écoles. Vente de décorations de Noël, vaisselle, jouets, livres CD/DVD/Vinyls, objets de décoration, petits meubles, etc...



15 décembre

Concert de Noël

Le Conservatoire de Musique d'Ézanville présente son concert de Noël le vendredi 15 décembre 2023 à 19h30 au Complexe de la Prairie, salle poly3.

16 décembre

Concert Jazz tribu

Cinq artistes expérimentés au service du JAZZ sur la scène du théâtre de l'Union Familiale (9 rue des écoles).

Un rendez-vous à ne pas manquer pour découvrir les standards revisités par le groupe Jazz Tribu!

**Entrée 10 € / -18 ans
6 € / -12 ans gratuit**



RETOUR SUR

3



1 **Vacances de la Toussaint.**

2 **8 novembre :** atelier Sport en bib 2^e service.

3 **10 novembre :** présentation des monuments historiques de la ville aux élèves par M. Frémont, adjoint au Maire.

4 **11 novembre :** cérémonie du Souvenir.

5 **26 novembre :** banquet des séniors.



1



1



4



5

